

Abstentions et politique

La campagne électorale est close. Pas de vagues, pas de passions. La morosité: le constat est identique dans tous les cantons.

Du côté des partis il semble qu'on ait mis la sourdine aux affrontements durs à l'approche de l'échéance du 21 octobre, comme si on craignait d'en faire trop aux yeux de l'électeur; pourtant, il y a quelques mois à peine, le choc gauche-droite faisait encore des étincelles.

Le discours politique est peu relevé et suivre la campagne dans la presse, à la radio et à la télévision relève du masochisme. Cran, coeur, justice, changement, clarté: beaucoup de mots-slogans, peu de contenus et d'engagements précis — n'a-t-on pas vu la quasi totalité des candidats bourgeois de Bâle-Ville refuser de répondre à l'association pour les droits de la femme qui les interpellait? —. Le gadget, de plus en plus, prend le relais des promesses: bonbons, allumettes, parapluies, cravates nous indiquent ce qu'il faut voter; et au rayon propreté — on est en Suisse que diable — le chiffon anti-buée libéral le dispute à la serviette humide en sachet alu socialiste.

Déjà les commentateurs affûtent leurs plumes pour expliquer le passage au-dessous de la barre des 50% de participation, pour la première fois depuis l'introduction de la proportionnelle en 1919. C'est que, dès 1945, la tendance est à la baisse constante.

1979. Nous sommes entrés dans la crise économique depuis maintenant plusieurs années. Mais les coûts de la "crise" n'impressionnent pas semble-t-il, la majorité. Le bilan reste "favorable": la grande partie du chômage a été exportée, l'offre d'emplois est toujours supérieure à la demande, la pénurie énergétique est une chanson d'avenir et la facture de chauffage n'est que pour le printemps prochain. Alors pourquoi s'inquiéter?

Cette explication simple et même simpliste pourrait suffire à expliquer une situation conjoncturelle, la différence d'atmosphère entre 1975 et aujourd'hui. Elle ne rend pas compte des tendances profondes et à long terme.

Pour mieux situer le résultat de ces élections et sa signification, quelques points de repère tirés d'une récente enquête sur les causes de l'abstentionnisme (1). Les auteurs ont pu regrouper les citoyens en cinq grandes catégories selon les motifs qui les font voter ou au contraire s'abstenir:

UNE MINORITÉ DE PARTICIPANTS

	Total	Hommes	Femmes
A Conscients de leurs devoirs civiques	25%	25%	26%
B Engagés	15%	17%	10%
C Apolitiques	20,5%	20%	22%
D Dépassés	21,5%	20%	24%
E Déçus	18%	18%	18%

Les catégories A et B participent aux scrutins tandis que les groupes C, D et E s'abstiennent. En bref, A regroupe les citoyens qui vont voter par habitude, parce que c'est l'usage, parce qu'ils perçoivent cette action comme un devoir.

B regroupe ceux qui sont bien informés et qui rejettent tous les motifs avancés par les abstentionnistes.

En C on reconnaît les citoyens qui se désintéressent de la politique et qui font confiance aux autorités.

D regroupe ceux qui se désintéressent de la politique et qui expriment un sentiment d'incompétence.

Enfin avec E on a affaire aux citoyens qui expriment à la fois un sentiment d'incompétence et d'impuissance politique. On voit d'emblée que la plus faible participation des femmes s'explique par leur présence moindre dans le groupe des engagés (B).

Mais les différences les plus intéressantes ap-

SUITE ET FIN AU VERSO

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
DP 518 18 octobre 1979
Seizième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 48 francs.

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

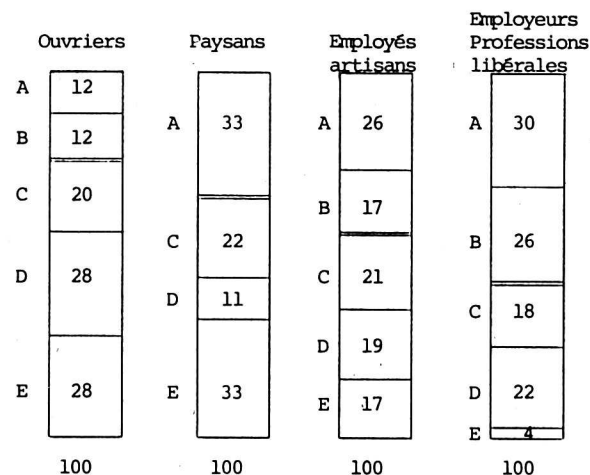
Ont collaboré à ce numéro:
Rudolf Berner
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Jean-Daniel Delley
Yvette Jaggi

518

Abstentions et politique

paraissent lorsqu'on distingue les motivations des citoyens selon les catégories sociales; ci-dessous une répartition selon la profession, qui recoupe d'ailleurs assez bien celles selon le revenu et selon la formation.

LE CLIVAGE PROFESSIONNEL



A: conscients de leurs devoirs civiques — B: engagés — C: apolitiques — D: dépassés — E: déçus.

Déjà ces données permettent de corriger notre explication de départ, trop simpliste. L'apolitisme satisfait ne concerne qu'un citoyen sur cinq.

Faisons un pas de plus! Une enquête de 1972 (2) donne une image plus complète de l'enga-

La grande offensive des publicitaires

Dans la grisaille des entreprises électorales, deux démarches, deux styles d'intervention

gement des citoyens. En combinant la participation aux élections et aux votations avec la propension — verbale il est vrai — à utiliser des moyens non-électorales — grèves, actes de désobéissance, manifestations — on obtient le tableau suivant:

LES ENGAGEMENTS

Participation électorale	Activisme (grèves, manifestations, désobéissance)	
	cela dépend	marqué et élevé
nulle ou basse	DISPONIBLES 27%	ACTIONNISTES 31%
moyenne ou élevée	ELECTORALISTES 11%	ENGAGÉS 8%
	NON POLITISES 23%	

Ces cinq catégories ne recoupent pas exactement celles de l'enquête de 1977, mais il est probable que les déçus et les dépassés se retrouvent pour la plupart parmi les disponibles et les actionnistes. La manière de définir la participation politique, au sens large ou de manière étroite, donne des éclairages très différents à la masse des abstentionnistes, apathiques ou au contraire susceptibles de bouger dans certaines circonstances. Voilà matière à réflexion pour les partis politiques, pour la définition de leur rôle; voilà également qui devrait permettre de mieux cerner la place réelle des élections du 21 octobre.

1) Neidhart-Hoby. "Les causes de l'abstentionnisme en Suisse", 1977 (en allemand). Documentation de l'Administration fédérale (rapport de recherches sur mandat de la Division de justice).

2) Roig. "La stratification politique" dans "Les Suisses et la politique". Berne, 1975.

qui auront peut-être frappé les citoyens et citoyennes suisses (-romands).

D'un côté cette débauche impressionnante d'arguments, dans le plus pur style publicitaire, orchestrée "tous ménages" par la Société pour

le développement de l'économie suisse, officine patronale basée à Zurich et Genève, et dont le représentant le plus marquant, Gilbert Coutau, est au bord du lac Léman candidat libéral pour le National. Un effort financier d'envergure pour tenter d'asseoir "idéologiquement" la campagne de défense des privilèges menée par les formations bourgeoises.

Et aussi, cette fois aux antipodes de l'offensive de masse; cette façon d'interpeller les candidats par des questions précises, questionnaires élaborés par des groupements plus ou moins spécialisés dans la réflexion sur tel ou tel horizon politique suisse. Des exemples parmi ceux que nous connaissons, la Déclaration de Berne, les communautés soutenant l'initiative Etre Solidaires, le front des homosexuels.

Quelques détails. La Société pour le développement de l'économie suisse, dans son dépliant, ne s'embarasse pas de nuances. Son style, directement emprunté au langage sportif, doit avant tout faire mouche: "Médailles d'or, d'argent et de bronze pour la Suisse". Les arguments, s'ils ont fait pour l'occasion peau neuve, sont ceux développés à longueur d'année par les groupements patronaux de la Suisse entière ou dans les choniques de l'"Atout": défense de l'économie de marché pour l'essentiel, slogans anti-étatiques, avec en prime une page consacrée à la réhabilitation des banques — financement de l'opération oblige! —.

On ne reviendra pas ici sur des théories qui ont souvent retenu notre attention dans ces colonnes. Mais tout de même: décerner d'entrée de cause une "médaille d'or pour l'emploi" à la Suisse! alors que depuis la crise du pétrole ce sont près de 350.000 postes de travail qui ont disparu, "épongés" au moins pour la moitié par le renvoi de travailleurs étrangers dans leur pays d'origine... attribuer sans plus de précautions une autre "médaille d'or" à la Suisse pour les "revenus individuels", en s'appuyant sur le "produit national brut par habitant" alors qu'on commence à connaître les

disparités que cachent ces moyennes mirifiques (qui plus est calculées ici à partir d'un "indicateur" dont la valeur est toute relative)... Le tout à l'avenant, et sans nous arrêter plus longuement sur cette curieuse façon, dans l'analyse de la valeur "réelle" des salaires, de s'arrêter prudemment fin 1978, alors que précisément c'est une baisse dans ce secteur qui caractérise le début de l'année en cours.

L'autre façon d'intervenir dans la campagne, l'interpellation directe des candidats, priés de se présenter plus en détails avant, s'ils sont élus, de se fondre dans les votes "anonymes" des Chambres, n'est pas entrée dans les mœurs. C'est le moins qu'on puisse dire. Et surtout pas dans les mœurs des formations de droite. Voyez, dans le canton de Vaud, les réponses

La politique reste affaire d'hommes. En tout cas à la télévision romande, qui pour sa "Table ouverte" de dimanche dernier, n'a pas su inviter la seule journaliste romande régulièrement présente à Berne (Michèle Jaccard, de "La Suisse"), lui préférant son excellent confrère du même quotidien (Georges Plomb). Pour mémoire, pour ces élections, la "force" des femmes: 54% du corps électoral, environ 18% des candidatures, au mieux 10% des parlementaires (National) de la prochaine législation.

recueillies par la Déclaration de Berne: 45 questionnaires rentrés sur 141 envois. Silence absolu dans les rangs radicaux et libéraux. Comment dès lors interpréter valablement l'unanimité des personnalités ayant accepté ce test en faveur d'une politique plus active en à l'endroit du tiers monde, l'opposition nette à un assouplissement des mesures légales restreignant l'exportation d'armes helvétiques, la tendance "générale" pour un assouplissement du secret bancaire? Même silence massif face à l'interpellation des partisans de l'initiative Etre Solidaires — les-

quels, soit dit en passant, viennent de recevoir au dernier congrès de la Fobb un encouragement officiel qui pourrait peut-être changer les rapports de forces sur ce thème dans les milieux syndicaux —. Une trentaine de réponses enregistrées au dernier pointage. Silence des partis PAI/UDC, libéral et du Mouvement Constitution-Liberté (les amis de M. Cossy, aux antécédents xénophobes pour le moins marqués, n'ont donc pas saisi l'occasion de tomber le masque). On retiendra donc, pour la petite histoire en quelque sorte, l'attitude très critique des candidats qui ont pris la peine de se manifester, à l'encontre de la loi sur les étrangers (cf. DP 515 où nous publions le questionnaire "in extenso"), leur hostilité au statut de saisonnier, et leur adhésion presque unanime au principe de la limitation de l'admission de nouveaux étrangers.

Politique de la transparence: le combat continue.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Le langage des armes

Je lis dans cette remarquable *Foire aux armes* (1977) d'Anthony Sampson:

"De nombreux Starfighters s'écrasèrent au cours des essais. Après une commande initiale, l'aviation des Etats-Unis estima que l'appareil ne présentait pas les garanties de sécurité nécessaires, et les appareils qui lui restaient furent vendus au Pakistan et à la Thaïlande." (p. 145). Dommage qu'à l'époque, le DMF ne s'y soit pas intéressé: nous aurions sans doute pu avoir des prix intéressants.

Je lis encore:

"La qualité de juriste de Weisbrod (il s'agit du commerce des armes et plus particulièrement de l'entreprise Lockheed, de juteuse mémoire) était particulièrement avantageuse, car, en Suisse, les hommes de loi aussi bien que les banquiers peuvent se prévaloir de l'obligation du secret professionnel, et malgré ses nom-

breux déplacements à l'étranger, Weisbrod pouvait revendiquer la qualité d'honnête citoyen suisse. Meuser et Weisbrod, pourvus de discrets comptes à numéros dans les banques suisses, furent bientôt au centre d'un réseau Lockheed s'étendant de Genève à Djakarta et à Johannesburg. Le secret bancaire suisse était un des éléments essentiels du système de corruption utilisé par Lockheed." (p. 140).

Je lis enfin:

"*Contrats d'exportation de matériel militaire des Etats-Unis de 1970 à 1976* (en dizaines de milliers de dollars): (...) Suisse: 1970: 4.435; 1971: 450; 1972: 11.252; 1973: 2.412; 1974: 8.634; 1975: 49.512; 1976: 454.735." (p. 467). Ce dernier chiffre, à supposer qu'il soit exact, nous met au cinquième rang des clients des USA, après l'Arabie saoudite, l'Iran, Israël, la Corée — mais avant la Jordanie (434.145).

Ceci me suggérant quelques réflexions:

1. Et tout d'abord, la joie que j'ai à ne voir la Suisse mentionnée que très peu, tout au long des 393 pages du livre.
2. Toutefois aussi, à la veille des élections au Conseil National, à me dire que je ne m'intéresse qu'aux partis décidés à lutter activement contre le surarmement de notre pays, et contre l'exportation des armes, et pour une politique d'aide au tiers monde plus active et comportant moins d'arrière-pensées. Or, à cet égard, fidèle de la liste manuscrite (mea culpa!), je ne trouve mon compte que parmi les candidats du Parti du Travail, appuyés par quelques socialistes romands...
3. Mais après tout, me dira-t-on: et s'il n'y avait pas "surarmement" de la Suisse?

Il me semble que d'un point de vue réaliste, si dans les années 30-40, nous devions craindre à peu près exclusivement l'Allemagne et ses alliés aujourd'hui, si nous devons craindre quelque chose, ce ne peut être que des pays de l'Est... Je ne crois pas que des avions et des tanks soient de nature à nous protéger de cette menace.

J.C.

Faire un film en Suisse

Le dernier film de Yves Yersin, "Les Petites Fugues", poursuit sa carrière triomphale. Plus de 100.000 spectateurs en Suisse romande. A Vevey, une des meilleures exploitations de tous les temps: au film parade, avant Grease et James Bond. Les exploitants de salles se frottent les mains: excellentes affaires. Excellentes rentrées également pour l'Etat avec le droit des pauvres. Mais Film et vidéo collectif (FVC), qui a participé à la production de ce long métrage, n'engranger pas de gros bénéfices.

A l'origine de FVC, il y a une conjonction de personnes, des rencontres de personnes. Avec un groupe vidéo, Yves Yersin faisait des recherches sur l'image, les sons, il étudiait des dialogues, des accents. Il avait alors dans sa poche le scénario des "Petites Fugues". Mais il fallait trouver des moyens financiers, des installations de production. C'est la rencontre de cinéastes vaudois, Yersin, Champion, Amiguet, Schupbach, et de membres du Filmkollektiv Zürich qui sera à l'origine de l'aventure du FVC.

Filmkollektiv a été créé à la fin des années 60. L'idée était de faire un centre de production cinématographique indépendant, un centre autonome qui prendrait en charge toutes les étapes de la fabrication du film, du tournage au mixage et à la distribution. En 1976, Filmkollektiv cherchait un studio d'enregistrement professionnel, pour mixages, reports, post-synchronisations. A la même époque, à Ecublens, Cadia, une société qui avait misé sur le développement de la vidéo et sur le marché du film 16 mm, était en liquidation. Qu'ils soient dus à une certaine mégalomanie, à une évolution technologique très rapide, à des erreurs et incompétences diverses, les déficits ne peuvent

s'accumuler indéfiniment dans une société privée. Inutilisées depuis plusieurs mois, les installations de Cadia étaient en vente.

Mai 1977, la société Film et vidéo collectif est constituée. Elle achète pour environ 100 000 francs tout le matériel — tables de montage, caméras, équipements son et éclairage — et toutes les installations-auditorium, banc-titre. Le capital nécessaire a été réuni par les 3 fondateurs et Filmkollektiv. Avec une participation de 50%, ce dernier a enfin à sa disposition un studio de mixage de films 16 mm et 35 mm.

D.P. a rencontré Jean-François Amiguet et Claude Champion, cinéastes et actionnaires de FVC.

DP. *Comment fonctionne aujourd'hui FVC?*

— Nous n'avons pas d'organigramme, pas de rapport annuel sur papier glacé. Pas de directeur, d'administrateur, de secrétaire. Il y a bien sûr une personne chargée de l'administration.

Actuellement 18 à 20 personnes travaillent plus ou moins régulièrement à FVC: 4 à 5 réalisateurs-cinéastes, 3 ingénieurs du son, 1 script-girl, 1 monteuse, 2 cameramen, 1 assistante, 2 spécialistes de la vidéo, des polyvalents. La structure permanente est formée par les spécialistes du studio et la personne de l'administration.

Plus de la moitié des revenus de FVC proviennent de la location de notre studio son. C'est là que le film de Yersin a été mixé, c'est là que divers travaux professionnels sont effectués.

Quelques salaires fixes. En général, ils sont plutôt faibles. Nous n'assurons même pas le revenu d'une femme de ménage. Au début, certains salaires étaient inférieurs à 1000 francs par mois. Maintenant ils tournent autour de 1500 francs.

— "Les Petites Fugues" ont été un succès commercial. Est-ce que vous avez su l'exploiter?

— Tous ceux qui ont participé à la réalisation de ce film étaient directement intéressés. Car une partie des salaires a été mise en participation. Le film étant rentable, chacun devrait au moins retrouver sa mise.

Pour gérer une affaire de plus d'un million, il faut un responsable qui ait le sens des relations publiques. Aujourd'hui la distribution est assurée par Cactus-Film, une société transfuge de Filmkollektiv. Le monde de la distribution des films est petit, le marché imitoyable. En Suisse, on ne peut être à la

En filigrane de l'itinéraire des "Petites Fugues" et de ses producteurs, l'état financier de la "culture" dans notre pays. Un petit rappel: le projet d'initiative pour "le pour-cent culturel" (art. 27 septies):

"1. La Confédération rend possible et encourage le travail culturel actuel; elle protège le patrimoine culturel existant et facilite l'accès à la vie culturelle. Les mesures prises par la Confédération tiennent compte des intérêts particuliers des minorités et des régions moins favorisées. La souveraineté en matière culturelle des cantons est garantie.

2. La Confédération: a. préserve la pluralité linguistique et culturelle de la Suisse; b. soutient la création artistique, ainsi que les équipements naturels; c. encourage les relations culturelles entre les différentes régions du pays et avec l'étranger; d. conserve et entretient le patrimoine culturel et les monuments.

3. Un pourcentage des dépenses totales prévues dans le budget est mis annuellement à la disposition de la Confédération pour l'accomplissement de cette tâche; le Parlement a la possibilité — selon l'état des finances — d'augmenter ou de diminuer d'un quart ce montant".

fois producteur et distributeur. Dans la

Tout est en ordre

En septembre le Conseil des Etats maintient son point de vue à l'égard de la loi sur le droit d'asile: contrairement au Conseil national, il décide par 24 voix contre 5 de ne pas mettre sur le même pied d'égalité le réfugié et son conjoint non marié; en clair le conjoint non-marié ne pourra pas s'installer chez nous s'il ne remplit pas les conditions de réfugié. Les cas seront très rares a estimé la majorité de la Chambre haute et ainsi nous éviterons les abus.

Le Tribunal cantonal de Berne a condamné un jeune homme de 24 ans à la privation de liberté pour un temps indéterminé. Motif: mise en danger de la sécurité publique. Depuis l'âge de 10 ans, G.H. — né dans une ferme et élevé par sa grand-mère — fréquente les maisons d'éducation et les pénitenciers. Ses fautes? Tout d'abord une difficulté à se plier à la discipline, puis de menus larcins.

A 18 ans, il s'enfuit en Italie et travaille pour un cirque; il semble que ce soit la période la plus heureuse de sa vie. Mais pour une pécadille — il conduit un véhicule sans permis — il est extradé en Suisse. Là, c'est à nouveau l'enchaînement de l'emprisonnement et des délits, mineurs toujours. La Cour pénale le condamne à 21 mois de prison mais après recours du ministère public, la Chambre pénale du Tribunal cantonal transforme la peine en détention pour une durée indéterminée.

Bien qu'un psychiatre ait attesté à deux reprises que l'emprisonnement ne pouvait que renforcer G.H. dans sa conduite présente, les juges Rollier, Blumenstein et Naegeli ont estimé que le fait de démolir par deux fois sa cellule et de balancer une chaise sur le juge d'instruction constituait une mise en danger de la sécurité publique.

Tout est en ordre. Nous pouvons dormir sur nos deux oreilles.

bitants avec respect et tendresse, avec distance et sympathie. Nous avons un côté artisan, il nous faut beaucoup de temps pour faire un travail. C'est pour ça que le FVC est important pour nous.

— *Quels sont vos projets?*

— FVC a produit deux courts métrages de J.-F. Amiguet, *Le gaz des champs* et *La jacinthe d'eau*. Nous avons reçu des subventions, les deux documentaires ont été bien reçus: passage à la télé, tournée dans les festivals, etc. Ce circuit reste quand même très limité.

Champion achève actuellement un film de 50 minutes "Quand il n'y a plus d'Eldorado". C'est un montage sur des photos de Chessex, une sorte de roman-photo sur le continent sud-américain. Schpubach, lui, monte un court métrage sur le peintre Lermite. Enfin d'autres membres du collectif ont des projets de réalisation de film.

Nous avons reçu des subventions de la Confédération, d'institutions diverses, mais ça nous permet simplement de terminer nos films. C'est plus facile de trouver de l'argent pour une fanfare que pour faire un film. Les autorités n'ont toujours pas compris l'importance du cinéma dans notre culture, elles restent toujours aussi méfiantes et indifférentes.

Nous ne vivons pas du FVC et au FVC. Nous ne sommes pas des fonctionnaires. Nous n'avons pas de retraite, pas de sécurité. C'est pas toujours facile. On se demande même comment on pourra continuer. Entrer au FVC c'est un peu entrer au couvent. Du moins pour les cinéastes. Un soir, rentrant de Berne, on s'est posé la question: Qui on est? Comment on vit?

Les gens ne comprennent pas qu'on passe par exemple plusieurs années à faire un film. Qu'ils le voient à la télé, ils diront peut-être: allons nous coucher, c'est emmerdant...

PS. PVC, avenue d'Epenex 10, Ecublens.

chaîne fabrication-diffusion les profits sont répartis: les pourcentages touchés par les producteurs qui ont pris les risques, sont faibles.

— *Cette expérience ne remet-elle pas en question vos structures de production?*

— On essaie de fonctionner de manière collective. Ce mot change tout dans nos rapports de travail, de création. Pour nous, les contingences de temps ne sont pas impératives. Ou très peu. C'est ainsi que nous avons pu faire des recherches sur les sons, les images, que nous pouvons ensemble apprendre le cinéma.

C'est vrai, nous avons des problèmes de structures, d'organisation. Un technocrate ne comprendrait rien à notre système de division du travail, de partage des pouvoirs. C'est vrai aussi que nos préoccupations premières ne sont pas commerciales.

L'histoire des *Petites Fugues*, c'est aussi celle de FVC. Nous croyions, nous croyons toujours à l'autogestion, à l'autonomie. Parce que ce système permet un certain style de vie. Dans le film, les positions du fils du paysan sont justifiées: il faut être réaliste, tenir compte des réalités. Peut-être que nous devons transformer le collectif, faire une division du travail précise, chercher à être plus efficace.

Nous n'avons pas comme à Zürich une plateforme politique, Notre approche de la société n'est pas systématiquement critique. Nous ne travaillons pas avec des groupes (Schwangerschaftsabbruch, Demokratische Rechte). Notre objectif était d'abord de nous donner un lieu de travail et d'échange.

— *Est-ce qu'il y a, autour du FVC, une école vaudoise du cinéma?*

— Nous n'avons ni la même sensibilité ni la même problématique que les Genevois. En ce sens, il y a peut-être une école vaudoise. Nous voulons montrer notre pays et ses ha-

POINT DE VUE

Nos candidats lavent plus blanc

C'est un peu gênant, à la fin.

Certes, plus personne ou presque n'y prête attention. Il ne se trouve même plus de moutards pour barbouiller les affiches, leur dessiner des moustaches ou caviarder leurs slogans.

Pauvres candidats! Mornes, ratatinés dans le conventionnel, médiocrement présentés, tristement illustrés par des slogans sans imagination, alignés en rangs d'oignons avec un sourire qui fait d'eux des patates...

Ah! si au moins ils étaient *laid*s! Avec des trognes ravagées et des slogans du genre: "je suis candidat parce que je suis moins con que vous..."

Mais non, ils ne sont même pas laids, même pas tapageurs, même pas insolents.

Seulement obsédés d'être comme il faut, *correct*, d'être en somme comme l'électeur: *médiocre*. D'un bout à l'autre de la panoplie politique, c'est la même grisaille. Pas un *n'ose* faire une pas de côté, terrorisé à l'idée de paraître différent.

Question de moyens (financiers), me dirait-on. Faux.

La platitude de la campagne électorale est l'exact reflet, le symétrique, de la platitude du *jeu* politique. (Je ne parle pas des *enjeux*, lesquels sont tout de même sérieux, du moins en première approximation, et devraient donc inciter à beaucoup plus d'audace.)

En fin de compte, c'est bien cette disparité entre jeu et enjeu qui est inquiétante, parce que malsaine. Le mécanisme est bloqué.

Tout le monde sait qu'il faut un cataclysme pour produire un déplacement remarquable des sièges. La partie étant ainsi pratiquement jouée d'avance, personne ne se casse le bol. Ou plutôt: *personne ne se cassant le bol, la partie est jouée d'avance*. Nuance... De là à dire que les partis — tous les partis — ne font pas leur boulot, il n'y a qu'un pas — qu'il faut franchir.

Je déclare donc avec toute la solennité dont je ne suis jamais capable: "Partis politiques, vous êtes emmerdants, gnagnous, huileux, patatoïdes, comitaroïdes, asphyxiants, mous comme des coings blets, pimbecheux, intellectuellement concussionnaires, conformistes, décatis, gigolos, hypocondriaques,

pistonners, rogommeux, patraques, mi-naudiers, grognons, ergoteurs, couineurs, oxydés, synecdoques, poussifs, livides, dé-tumescents, hypovitaminés, épileptiformes, ménopausés, jacasseurs, copinards, amagnétiques, mandibulaires, prognathes, résiduaires, zombis, traîne-chausses, tripatouilles, gélatineux, diarrhéiques, tourne-vestes, furonculeux, contraceptifs, décapotables, pneumectomisés, logomachiques... bref, j'en trouve plus.

Et vous savez ce que je vous fais? *Un bras d'honneur!* Et ce que je vous dis encore? *Couilles molles!*

Gil Stauffer

PS: A lire. Un texte hautement intéressant de Hughes Richard: "Sausser avant Cendrars", numéro spécial de la Revue Neuchâteloise (No 89).

PPS: Pour avoir efficacement produit des patates, M. F.T. Wahlen a — c'était justice — été nommé conseiller fédéral. Pour avoir, depuis des décennies, produit une foule d'idées lumineuses, visionnaires et prophétiques, Denis de Rougemont mériterait bien quelque chose comme un Prix Nobel.

CONFÉDÉRATION

La Ville fédérale : un test

Emprise envahissante de l'administration fédérale, mise sous tutelle linguistique des minorités romandes et tessinoises, présence tentaculaire de Berne à travers le territoire confédéral, au-delà des phrases toutes faites et des cris d'alarme trop éloquentes pour être tout à fait fidèles à la réalité, il faudra bien en venir à une appréciation scrupuleuse de la réalité. Après les multiples coups de gueule des Romands dans la ville fédérale, sous la Coupole ou ailleurs, on attend avec une certaine im-

patience que des travaux d'évaluation sérieux soient lancés en la matière. Tant il est vrai que là, tout reste à faire: se contentera-t-on longtemps par exemple de sous-entendre qu'un Genevois (ou un Vaudois, etc.) qui "monte" travailler dans un des départements fédéraux est voué à perdre son identité dans les plus brèves échéances pour se confondre dans la masse des "suppôts" de Berne?

Jean-Claude Crevoisier, le conseiller national autonomiste du Jura-Sud, prenait certainement le problème par le bon bout en demandant (la question viendra de toute façon sur le tapis puisqu'il s'agit d'une initiative parlementaire) que soit réexaminé en priorité le statut de la ville fédérale.

Pour mémoire, les suggestions de Crevoisier qui devraient trouver leur justification dans un bilan précis de la situation actuelle:

1. Obligation pour la ville fédérale de créer et d'entretenir ou de financer, avec l'aide du canton, des écoles des degrés primaire, secondaire et gymnasial dispensant un enseignement complet dans les langues officielles reconnues dans la constitution fédérale.

2. Nécessité de rédiger dans les langues officielles de la Confédération toutes les informations apposées sur les installations et bâtiments publics.

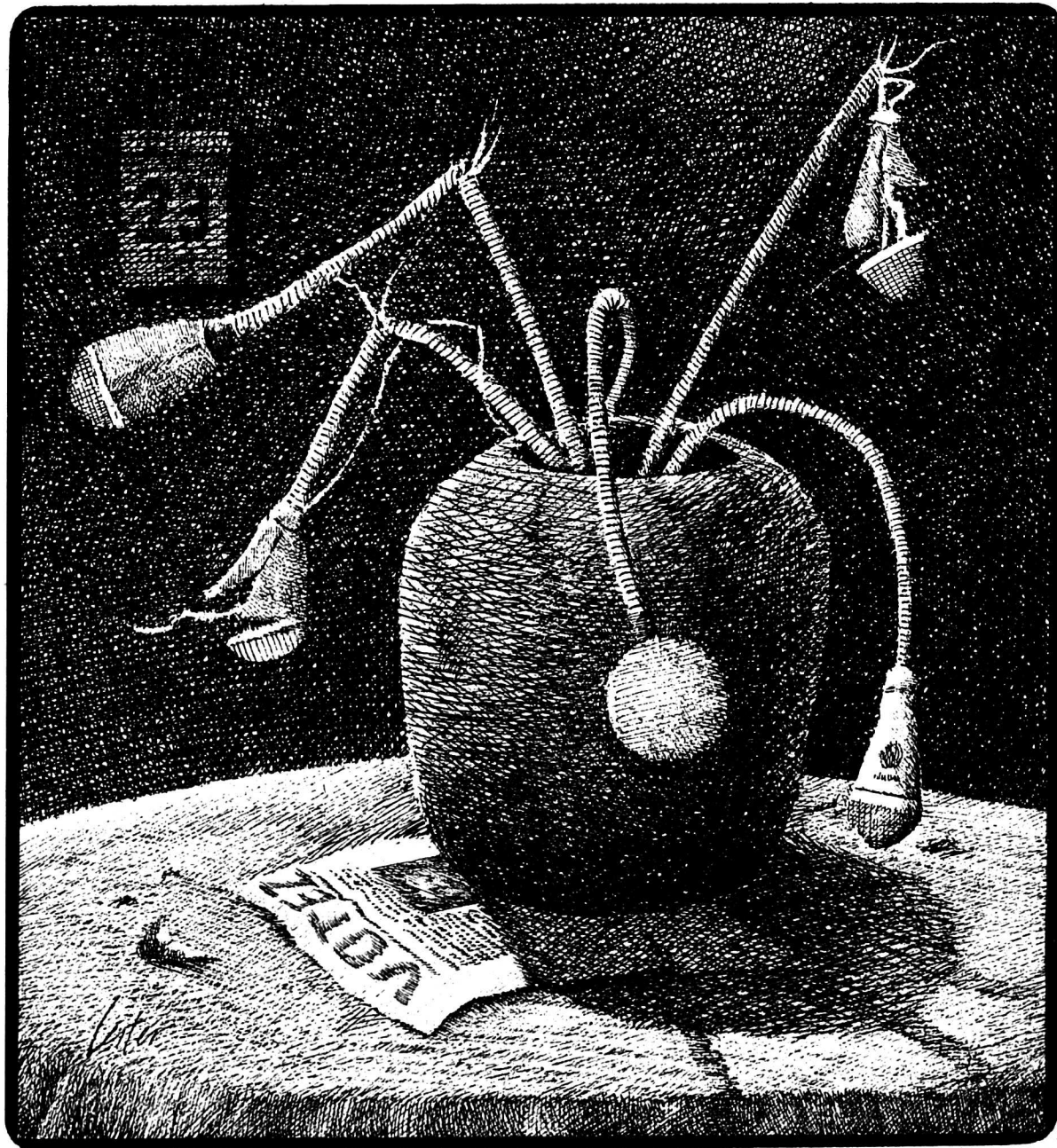
En attendant — ce qui prendra bien un demi-siècle — que le Conseil fédéral s'inspire des recommandations de de Rougemont, vous pouvez toujours lire son "Rapport au peuple européen — Sur l'état de l'Union de l'Europe" 1979, (éd. Stock). Toto Aubert, lui, ne l'a pas lu. Ne lui ressemblez pas.

PPPS. "Il n'est rien qui me surprenne et me scandalise comme de voir les hommes désirer et rechercher furieusement le pouvoir — quand on ne devrait le prendre qu'avec terreur, et comme un fardeau incommensurable aux forces humaines, comme une dette impossible à éteindre." Mesdames et Messieurs les candidats, vous me ferez trois pages sur ces propos de Paul Valéry! Et que ça saute!...

NB: Pour ceux qui ne sauraient pas: pour faire un "bras d'honneur", tendre le bras droit devant soi, poing fermé vers le haut. Avec la main gauche bien ouverte, taper énergiquement la saignée du coude droit; l'avant-bras se relève... Ce geste signifie, grosso modo, que, hé bien, vous, vous en avez et l'autre n'en a pas. Faut vraiment tout vous expliquer.

3. Devoir d'éditer dans les langues officielles tous les documents relatifs aux scrutins communaux et cantonaux, tant que les fonctionnaires fédéraux domiciliés dans la ville fédérale n'ont pas le droit de vote et d'éligibilité dans leurs cantons respectifs.

4. Obligation d'accorder aux fonctionnaires fédéraux venant d'autres cantons, à l'instar des fonctionnaires internationaux, certains avantages matériels permettant notamment d'améliorer les conditions d'existence pour une représentation plus équitable des communautés linguistiques et des cantons à tous les échelons de l'administration fédérale.



Les alternatives de l'ours Panda

On les savait chacune très dynamiques, inventives et engagées; quand elles collaborent pour faire et publier une étude, le résultat est stupéfiant. La section suisse du WWF, la Société suisse pour l'Énergie solaire (SEES) et la Fondation suisse pour l'énergie (SES-FSE) viennent de publier un retentissant "Rapport Panda" sur les installations d'énergies alternatives en Suisse. Des reportages, des chiffres, et un premier bilan, plein d'espoir. Diabole, il ne suffit pas de gueuler contre le nucléaire, il faut faire quelque chose pour l'éviter.

Et des choses se font. Le catalogue des installations alternatives comprenait tout juste quelques lignes en 1974, avant le choc du pétrole; on recensait déjà plus de 350 installations en 1976, environ 700 l'année suivante. A fin 1978, on en était à 1500 environ, dues à l'imagination et au courage d'individus et d'entreprises qui ont eu la persévérance de se battre contre les architectes traditionnalistes, les règlements communaux rétrogrades, les prix encore très élevés des installations.

Mais l'ours Panda voit clair: froidement il constate qu'un nouveau "business" est né, celui des énergies alternatives. Il y a les ingénieurs astucieux; et aussi les bureaux d'études des grandes entreprises: BBC et Sultzer sont trop intelligentes pour miser seulement sur l'atome, Contraves et Bühler sur l'armement, Exxon et Shell sur le pétrole, Oertli et Hoval sur le mazout, ou Luwa sur la climatisation. On ne rêve pas chez ces gens-là, on bosse.

L'apparition sur le marché des "énergies nouvelles" a évidemment des répercussions sur l'emploi. On peut les imaginer à la lecture de cette estimation des ventes pour 1979:

- 2000 pompes à chaleur à Fr. 30 000.— : Fr. 60 mios;
- 2000 boilers correspondants à Fr. 3000.— : Fr. 6 mios;

— 12000 m2 collecteurs solaires à Fr. 1200.— : Fr. 14.4 mios;

— Grosses installations diverses: Fr. 10 mios. Soit au total un chiffre d'affaires de l'ordre de 90 millions de francs, réalisé pour moitié par le secteur de la construction et par l'industrie des machines et appareils. Au prix du poste de travail dans ces deux branches, on peut estimer à 1600 le nombre d'emplois dans la production des installations pour énergies alternatives, — sans compter les quelque 200 personnes occupées dans la recherche et le développement.

— Naissance très attendue: le premier numéro de "Tell", produit de la fusion de "Focus" et de la "Leserzeitung" est sorti de presse à la fin de la semaine dernière (adresse utile: Baslerstr. 106, 8048 Zurich — coût de l'abonnement annuel: fr. 50.—). Le moins qu'on puisse dire — et c'est de bon augure pour le contenu futur du journal si ce n'est pas très "commercial" — est que les rédacteurs n'ont pas choisi la facilité. Davantage même: la présentation formelle serait plutôt du genre austère. Le contenu: aussi sérieux et bien informé qu'on pouvait raisonnablement l'attendre. Un clin d'oeil pour les Romands: une longue interview de Lucio Bizzini, le fameux défenseur de FC Servette. Un dossier: la Trilatérale. De multiples petites nouvelles et surtout une double page consacrée à une bien curieuse affaire: la vente au Japon, au mépris des décisions prises par l'Onu, d'uranium namibien, la transaction financière passant par une société "zougienne", et plus précisément par une société ouverte par le bureau Pestalozzi et Gmür (directement concernée, la radicale Regula Pestalozzi, "recyclée" aujourd'hui, après ses échecs électoraux, dans l'action humanitaire...).

— Autre naissance très attendue: le bulletin de l'Association suisse des transports dont le no. 1 est daté d'octobre 1979 (adresse utile: Bahnhofstr. 8, 3360 Herzogenbuchsee). Cette publication, destinée à paraître quatre à six fois par an, contient essentiellement pour l'instant des nouvelles des sections déjà en activité, soit Zurich, Thurgovie, Berne, Bâle, Vaud et Genève. Rappel: l'AST cherche à traduire dans les

faits un usage économe de l'énergie, de l'espace et des ressources naturelles; une atteinte minimale à l'environnement (bruit, trépidations, substances polluantes ou toxiques); une réduction des déplacements inutiles; la protection de la sécurité et de la santé de tous les usagers du trafic, en particulier des enfants, des personnes âgées et des handicapés; un soutien aux moyens de transport qui ont le meilleur rendement; l'aménagement de zones à faible trafic.

— Pour en finir avec cette petite revue, notre ampoule d'honneur de la semaine au moment où est lancée, à grands renforts de discours officiels, une offensive de grand style en faveur des économies d'énergie. Heureux bénéficiaire, la municipalité de Montreux, animée avec le dynamisme qu'on lui connaît par le très radical syndic J.-J. Cevey. L'exemple vient d'en haut (articulet paru dans "24 Heures" du 21.9.79):

MONTREUX Eclairage attractif en décembre

Pour animer les quartiers et villages de Montreux durant la période de fin d'année, la municipalité demande un crédit de 55 000 francs destiné à l'achat d'installations lumineuses.

La pose d'un éclairage spécial en décembre se fait depuis longtemps, mais sans être toujours satisfaisant. Aussi la Société industrielle et commerciale a-t-elle entrepris une étude générale et fait établir un projet par la Société romande d'électricité.

L'installation projetée comprendrait des motifs lumineux à placer sur les haubans de l'éclairage public. Le coût en serait de 55 000 francs, et la municipalité juge que c'est à la commune de le payer, en prenant en outre à sa charge chaque année la moitié des frais de pose et de dépôt des motifs (soit 10 000 francs) et des frais de courant (soit 1300 francs). — **dr**